

LE D.E.S. DE PHARMACIE

Coordonnateur Régional : G Ubeaud-Sequier

Le D.E.S. de pharmacie résulte de la fusion, à compter de la rentrée 2010/2011, des « anciens » D.E.S. de pharmacie hospitalière et des collectivités et D.E.S. de pharmacie industrielle et biomédicale, avec choix de l'option après deux années d'internat.

Déroulement de l'internat

Les unités d'enseignement de base ainsi que les stages hospitaliers sont classés en quatre domaines :

- pharmacie clinique et dispensation,
- économie de la santé et vigilances,
- préparation et contrôle,
- stérilisation et dispositifs médicaux.

La formation se déroule en deux parties nommées niveau 1 et niveau 2.

Niveau 1

- Les deux premiers semestres du niveau 1 sont effectués dans des services ayant l'agrément d'un des quatre domaines de la pharmacie hospitalière (cf. ci-dessus).
- Les troisième et quatrième semestres peuvent être effectués :
 - . dans des services de pharmacie hospitalière,
 - . dans un service extrahospitalier (agences, ARS, CRAM, CNAM, structures de recherches, ...),
 - . dans un établissement industriel.

A l'issue du niveau 1, l'interne établit un projet professionnel concernant le choix de l'option du DES de pharmacie (DES de pharmacie : option pharmacie hospitalière – pratique et recherche ou DES de pharmacie : option pharmacie industrielle et biomédicale), les quatre semestres du niveau 2 et ses objectifs professionnels.

Niveau 2

- ***D.E.S. de pharmacie option pharmacie hospitalière - pratique et recherche***

Les quatre semestres du niveau 2 sont effectués de manière à obtenir un total de six semestres dans des stages ayant l'agrément de pharmacie hospitalière à la fin du cursus de l'internat.

Parmi les six semestres, un stage dans chacun des domaines de l'agrément de pharmacie hospitalière doit être effectué (pharmacie clinique et dispensation, économie de la santé et vigilances, préparation et contrôle, stérilisation et dispositifs médicaux).

A l'issue de la validation de ce niveau 2, l'interne obtiendra la qualification du diplôme d'études spécialisées de pharmacie option pharmacie hospitalière - pratique et recherche.

- ***D.E.S. de pharmacie option pharmacie industrielle et biomédicale***

Les quatre semestres du niveau 2 sont effectués au choix de l'interne :

- . dans des services ayant l'agrément d'un des quatre domaines de pharmacie hospitalière,
- . dans un service extrahospitalier agréé (Agences, ARS, CRAM, CNAM, structures de recherche...),
- . dans un établissement industriel agréé pour recevoir des internes en pharmacie du diplôme d'études spécialisées de pharmacie.

Les internes s'orientant vers une activité dans le domaine des bioréactifs et/ou de l'instrumentation de laboratoire peuvent effectuer quatre semestres dans les laboratoires de biologie hospitaliers agréés.

Pour les internes du DES de pharmacie option pharmacie industrielle et biomédicale, à l'issue des huit semestres, un semestre au moins est obligatoirement effectué dans un établissement industriel agréé.

Débouchés

A l'issue de l'internat, l'assistantat est un débouché intéressant pour préparer le Concours National de Praticien des Hôpitaux des Etablissements Publics de Santé. Par ailleurs, l'expérience hospitalière spécialisée intéresse les établissements privés de soins (cliniques, centres de lutte contre le cancer) et les industriels.

L'option pharmacie industrielle et biomédicale permet l'acquisition d'une expérience professionnelle au sein du milieu hospitalier et industriel, pouvant conduire à des carrières dans l'industrie pharmaceutique.

Enfin, l'interne en pharmacie pourra exercer dans des domaines comme :

- le secteur hospitalo-universitaire (en tant que MCU-PH ou PU-PH),
- les Centres de Recherche tels que les Universités, INSERM, CNRS,

les institutions administratives : inspection de la santé et la sécurité sociale AFFSAPS, Centres de pharmacovigilance, ...